

MIDI LIBRE 26/06/16

LE NUCLÉAIRE

Nouvelle installation à Marcoule

Le CEA de Marcoule est autorisé par décret paru au Journal officiel, depuis le mardi 14 juin dernier à créer une nouvelle installation sur le



territoire de la commune de Chusclan. Cette installation appelée Diadem est destinée à l'entreposage de conteneurs de déchets radioactifs

solides irradiants. Ces déchets sont de moyenne activité à vie longue ou de faible et moyenne activité à vie courte. La durée maximale d'entreposage de chaque conteneur de déchets radioactifs est fixée à 50 ans.

Archives